

Règlement GTA 2025

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement. Les participants s'engagent à le respecter. En cas de non-respect de ce règlement, la responsabilité de l'association ne peut être engagée. L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification qu'elle jugera nécessaire au bon déroulement de la manifestation. L'organisation pourra adapter ce règlement en fonction des mesures sanitaires et communiquera ces modifications aux participants dans les plus brefs délais.

- 1) Association :** La Grande Traversée de l'Argonne, qui se déroule du 28 mai au 1^{er} juin 2025, est un événement de l'association Argonne Pôle Naturel Régional organisé avec plusieurs partenaires ([lien](#)).
- 2) Inscription GTA :** Le montant de l'inscription est compris entre 0 et 20 euros, tarifs et modalités d'inscriptions selon les épreuves (en ligne ou sur place). Les participants mineurs de plus de 12 ans non accompagnés à la date de l'épreuve devront fournir une autorisation parentale (modalités selon les épreuves).
- 3) Événements et règlement spécifique :** Argonne-PNR propose aux participants des sentiers sur lesquels elle organise des animations ou met en avant des animations organisées par d'autres structures pendant un certain laps de temps. L'association participe également à améliorer les conditions d'utilisation des parcours pendant ce même laps de temps (balisage, entretien...).

3.1 La Grande Traversée Défi 100 km et Challenge 56 km de Le Mont-Dieu / Châtel-Chéhéry à Beaulieu-en-Argonne (10 à 20 €) :

Profitez de 56 à 100 km de parcours balisé en majorité sur le GR14 qui traverse la forêt d'Argonne et ses paysages naturels. La Grande Traversée est un défi sportif en pleine nature que nous souhaitons le plus convivial possible. Les participants sont en autonomie sur le parcours (autosuffisance-alimentaire). Afin de vous accompagner des ravitaillements, un bivouac et un repas festif sont organisés sur le parcours ([voir plan de course / d'itinéraire](#)). L'association propose également aide, conseils et de l'assistance, dans la mesure de ses moyens et disponibilités, via son site internet et le numéro de téléphone suivant : 06 33 47 02 71 (24h/24). **Nous vous recommandons de faire attention lors de la Traversée de Clermont-en-Argonne sur la D603 et vous munir de la trace GPX du parcours ([disponible sur le site internet](#)).**

- **Inscription en ligne uniquement :** <https://www.ledossard.com/inscription/index.php?id=2834>
- **Départs :** Samedi et dimanche depuis Le Mont-Dieu : [coordonnées Googlemap](#) / dimanche depuis le camping de Châtel-Chéhéry : [coordonnées Googlemap](#).
- **Arrivée :** Beaulieu-en-Argonne : [coordonnées Googlemap](#).
- **Ravitaillements :** 3 à 6 ravitaillements sur le parcours selon la date et la distance ([voir plan de course](#)).
- **Bivouac et repas convivial :** le samedi soir au camping de Châtel-Chéhéry : [coordonnées Googlemap](#). Réservez directement votre bungalow ou votre espace auprès du camping (<https://www.camping-les-naiades.com/>), si besoin nous contacter pour procéder à la réservation au 06 33 47 02 71 / avenirargonne@argonne-pnr.fr.
- **Informations / parcours :** le plan de course / d'itinéraire final et la trace GPX seront envoyés par mail aux inscrits 1 semaine avant la date de départ. En complément du balisage GTA sur l'ensemble du parcours du 26 mai au 1^{er} juin nous invitons tous les participants à disposer de la trace GPX.

3.2 Le RAID Argonne le 28 mai autour de Varennes-en-Argonne (gratuit) :

VTT, tir-à-l'arc, course d'orientation, canoë et bien d'autres activités. Règlement spécifique, événement réservé aux jeunes, nous contacter.

3.3 Argonne Heroes, la course à obstacles le 29 mai à Sainte-Ménéhould (4 à 8 €) :

Parcours multisports et multi activités de 8,3 km dans la ville et ses alentours en allure libre : une diversité d'épreuves et d'animations portées par les associations partenaires. A chaque activité une épreuve famille et une épreuve « warrior ».

- **Parcours** : une boucle avec plus d'une vingtaine « d'obstacles » : châteaux gonflables, traversée de parcours boueux, obstacles à escalader et à traverser et bien d'autres surprises... la majorité des obstacles proposent un passage facile et un difficile, il est également possible de les éviter.

- **Départs** : boucle depuis le gymnase des Vertes Voyes, complexe Jean Jaurès, 1 Route Royale, 51800 Sainte Ménehould de 8h30 à 14h10 échelonnés sur la journée (sélectionnez votre horaire lors de la réservation).

- **Ravitaillements** : collation, animations, restauration payante et sanitaires à l'arrivée.

- **Inscription en ligne uniquement** : <https://www.ledossard.com/inscription/index.php?id=2832>

- **Informations** : Parcours « kids » avec obstacles sur place devant le gymnase Jean Jaurès. Les moins de 14 ans devront être obligatoirement accompagnés par un adulte, les jeunes ayant 14 ans révolus pourront participer seul avec une autorisation parentale (voir modalités sur le site d'inscription).

3.4 La traversée solidaire 25 et 37 km : vélo et canoé le 30 mai à Vouziers (5 à 8 €) :

La traversée solidaire organisée par Laroutourne met en avant la mobilité douce et l'accès social au sport de pleine nature.

- **Parcours loisir** : une boucle avec 18,5 km de vélo route sur la voie verte Trans-ardennaise et 6,5 km de canoé sur l'Aisne.

- **Parcours sportif** : une boucle avec 8 km de vélo sur la voie verte Trans-ardennaise, 6,5 km de canoé sur l'Aisne et 22 km de VTT en forêt.

- **Départs** : chaque heure entre 10h et 16h depuis le centre social Laroutourne, 39 avenue Charles de Gaulle, 08400 Vouziers.

- **Inscription** : en ligne « Le Dossard » et sur place. Contact au 03 24 30 05 21 / contact@laroutourne08.com.

- **Equipement** : vélo et canoé disponibles sur place dans la limite des places disponibles, possibilité d'utiliser son propre matériel (vélos).

- **Animations** : buvette, petite restauration locale et animations dont une fanfare à l'arrivée au chantier d'insertion Laroutourne.

3.5 L'Argonnaise VTT 17, 25 et 45 km le 1^{er} juin, boucles à Beaulieu-en-Argonne (5€) :

25 et 45 km de parcours entièrement en forêt avec un parcours plus familial de 17 km. Compte tenu du dénivelé moyen et des parcours le 45 km constitue un défi sportif. Selon les parcours vous traversez plusieurs sites naturels avec plusieurs étangs.

- **Inscription sur place ou en ligne** : <https://www.ledossard.com/inscription/index.php?id=2835>, gratuit pour les mineurs.

- **Départs** : depuis le centre de Beaulieu-en-Argonne près de la mairie. Départ libre de 8h à 10h, à votre arrivée garez-vous sur les parkings aménagés pour l'occasion.

- **Boucle 17 km** : boucle familiale accessible en Gravel, VTC, VAE et VTT.

- **Boucle 25 km** : boucle accessible en VTT et VAE, 580 D+.

- **Boucle 45 km** : boucle accessible en VTT et VAE, 850 D+.

- **Informations** : Accueil café et boisson à l'arrivée (compris avec l'inscription). Point de nettoyage vélo à l'arrivée. Buvette, Barbecue, animations sportives, artistiques et musicales sur le site de départ et d'arrivée.

3.6 L'Argonnaise rando 7, 12 et 20 km le 1^{er} juin, boucles à Beaulieu-en-Argonne (5€) :

7, 12 et 20 km de parcours en forêt. Selon les parcours vous traversez plusieurs sites naturels avec plusieurs étangs.

- **Inscription sur place ou en ligne :** <https://www.ledossard.com/inscription/index.php?id=2853>, gratuit pour les mineurs.

- **Départs :** depuis le centre de Beaulieu-en-Argonne près de la mairie. Départ libre de 8h à 10h, à votre arrivée garez-vous sur les parkings aménagés pour l'occasion.

- **Boucle 7 km :** boucle à difficulté modérée, 110 D+.

- **Boucle 12 km :** boucle à difficulté modérée, 160 D+.

- **Boucle 20 km :** boucle à difficulté moyenne / importante, 320 D+.

- **Informations :** Accueil café et boisson à l'arrivée (compris avec l'inscription). Buvette, Barbecue, animations sportives, artistiques et musicales sur le site de départ et d'arrivée.

3.7 La Traversée libre du 28 mai au 31 août de Le Mont-Dieu à Beaulieu-en-Argonne (gratuit / prix libre) :

Profitez librement d'environ 100 km de parcours en majorité sur le GR14 argonnais. L'événement n'étant pas une épreuve sportive encadrée les participants sont en autonomie. L'association proposera néanmoins de l'aide et des conseils, dans la mesure de ses moyens et disponibilités, via son site internet et le numéro de téléphone suivant : 06 33 47 02 71. Trace GPX et carte interactive sur le site de l'événement. **Faire attention lors de la Traversée de Clermont-en-Argonne sur la D603. Il est vivement recommandé de se munir de la trace GPX du parcours.**

4) Code de la route :

Les participants sont tenus de respecter le code de la route et les règlements propres à chaque circuit traversé sur l'ensemble des parcours, particulièrement lorsqu'ils traversent des villages, routes ou sentiers ouverts à la circulation. Des signaleurs et un affichage spécifique seront présents à certaines intersections, notamment pour la course à obstacles et les parcours cyclables.

5) Ravitaillement :

L'ensemble des événements se déroule sous le principe du format libre en autonomie (autosuffisance alimentaire) à l'exception du RAID. Restauration et buvette payante seront présents le midi à Sainte-Ménéhould le 29 mai, le midi à Vouziers le 30 mai et le midi à Beaulieu-en-Argonne le 1^{er} juin. Des ravitaillements inclus avec l'inscription sont prévus pour :

- La Grande Traversée Défi 100 km et Challenge 56 km, 3 à 6 ravitaillements selon les dates (voir le plan de course conseillé sur le [site internet de l'événement](#)).
- La Rando 7 km du 1^{er} juin, collation au départ et à l'arrivée, 1 ravitaillement sur le parcours.
- La Rando 12 km du 1^{er} juin, collation au départ et à l'arrivée, 1 ravitaillements sur le parcours.
- La Rando 20 km du 1^{er} juin, collation au départ et à l'arrivée, 3 ravitaillements sur le parcours.
- Le VTT 25 km du 1^{er} juin, collation au départ et à l'arrivée, 2 ravitaillements sur le parcours.
- Le VTT 45 km du 1^{er} juin, collation au départ et à l'arrivée, 2 ravitaillements sur le parcours.
- Argonne Heroes le 29 mai, 1 petit ravitaillement sur le parcours.

6) Charte du participant :

Tout participant est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre participant (jusqu'à l'arrivée des secours) à l'exception des jeunes qui participent au RAID.

7) Recommandations et sécurité :

Il est recommandé de ne pas pratiquer une activité sportive seul et d'avertir son entourage des dates et lieux de sa participation. Il est également recommandé de prévoir une trousse de secours et de se prémunir contre les tiques (tire-tique, vérifier rapidement la présence de tiques sur le corps...). Il est de la responsabilité de chaque participant de s'équiper de son propre matériel de protection et de réparation selon l'épreuve réalisée (casque de vélo...), à l'exception du RAID pour lequel les équipements seront distribués par les organisateurs. Nous vous invitons également à faire preuve de vigilance vis-à-vis des chenilles processionnaires et de nous en informer si vous en rencontrez.

8) Environnement / écoresponsabilité :

Les participants s'engagent à l'objectif zéro déchet lors de l'événement (le déchet que je produis, je le ramène avec moi ou le dépose dans l'un des points de collecte). Des poubelles prévues à cet effet seront disponibles au niveau des ravitaillements et de l'arrivée. L'organisation s'engage à réduire au mieux l'impact de l'événement et idéalement à calculer son empreinte écologique. Plusieurs Environnements Naturels Sensibles et espaces naturels seront traversés, dont des sites NATURA 2000 qui protègent un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. **Merci de respecter au mieux la nature, la faune et la flore selon la réglementation propre à chaque site. À cet effet, les participants ne devront pas quitter les sentiers balisés. Nous vous invitons également à contourner les ornières et autres creux remplis d'eau car ils peuvent abriter des espèces sensibles / protégées.**

Sans obligation, mais afin d'améliorer l'impact écologique, il serait souhaitable que chaque participant apporte son bidon pour les ravitaillements. Pour rappel, les feux en forêt sont interdits.

9) Assurance et recours :

L'association est assurée pour l'organisation de cet événement. Il est recommandé aux participants non licenciés de souscrire personnellement un contrat d'assurance « individuelle accident ». La Protection Civile sera présente pour encadrer les épreuves Argonne Heroes, l'Argonnaise VTT et rando, la Traversée solidaire et le RAID. La participation aux événements se fait sous l'entière responsabilité des participants avec renonciation à tous recours contre l'association Argonne-PNR en cas de dommages et séquelles durant et après leur participation (défaillance physique, maladies liées aux tiques...). Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

10) Droit à l'image :

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation aux événements, sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires pendant une période de 10 ans. Sur demande écrite (courrier, mail...), l'association n'utilisera pas les images des participants qui en font la demande.

11) Annulation et remboursement :

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure (intempéries...). Pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve également le droit de modifier le parcours. En cas d'annulation, l'organisation pourra procéder au report des épreuves à une date ultérieure. En cas d'annulation, les participants pourront solliciter un remboursement.